

rales intéressant tous les ouvriers et qu'on appelle la Confédération. Elle est de tous les groupes, mais ne fait partie d'aucun en particulier ; son rôle consiste surtout à promouvoir la législation ouvrière soit provinciale soit fédérale.

* * *

Ces groupes sont reliés entre eux par des délégués. Le syndicat a son délégué au Conseil central, où il peut provoquer l'étude des questions régionales qui l'intéressent, mais qui ne sont pas du domaine des décisions syndicales ; chaque syndicat est représenté à la fédération, chaque fédération fait partie de la confédération, de sorte que la famille syndicale est partout représentée, que ses intérêts sont partout surveillés, chacun à leur place.

Les questions d'intérêt régional doivent ne pas émaner directement du syndicat ; elles doivent atteindre leur fin par l'intermédiaire de l'organisme créé pour cela, le Conseil central, ainsi de suite pour les autres questions et les autres groupements. C'est à cette seule condition qu'il peut y avoir harmonie, discipline, véritable concours des énergies dans l'intérêt commun.

Un groupe qui sort de son rôle, c'est une roue qui sort de son engrenage, il n'aide pas au fonctionnement du mécanisme, il le paralyse. Il est important de ne jamais l'oublier.

(*Le Travailleur*)

Thomas POULIN.

Salaire viable

Il se livre actuellement aux États-Unis une intéressante discussion autour de la question du salaire viable et, *America*, la revue catholique publiée par les RR. PP. Jésuites, y prend activement part. Dans son dernier numéro elle publie une correspondance qui ne manque pas d'intérêt.

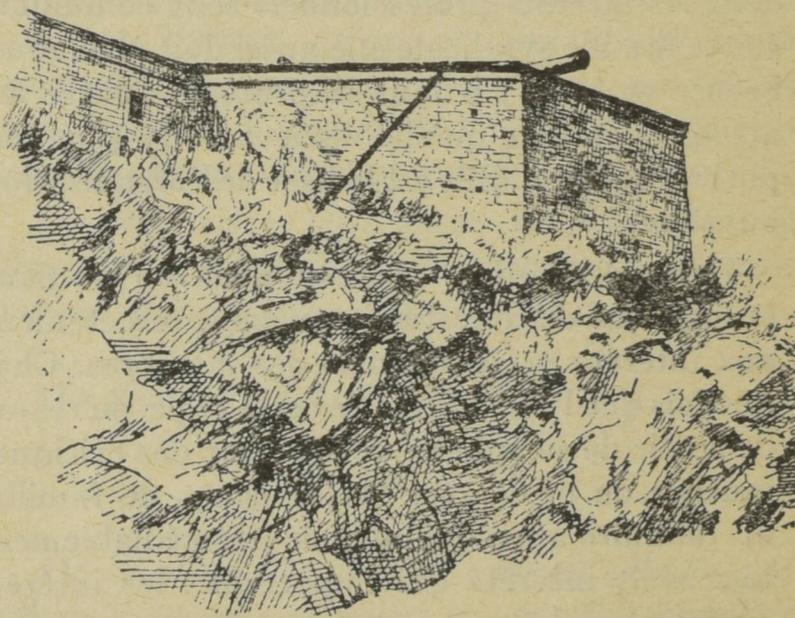
Le salaire viable qui, dit ce correspondant, est le pivot du malaise industriel, n'est pas une simple expression, il fait de plus en plus partie de la politique des corporations conscientes de leurs responsabilités, dont les administrations ont compris le gaspillage énorme qu'impliquent les grèves et compris aussi qu'une corporation ayant un personnel satisfait augmente sa production et ses dividendes.

Il s'attaque ensuite au courant actuel de philanthropie qui remplace en trop de cas la justice, et croit qu'il contient le germe de la révolution sociale et industrielle. Ce courant se montre, dit-il, sous le titre de "Fondations" de tous genres. Ces "Fondations" sont établies au moyen de grosses souscriptions de millionnaires devenus riches dans l'industrie ou le commerce ; ces institutions philanthropiques, dit ce correspondant, sont montées par des donations de capitalistes et des rois de l'argent, richesses qui auraient dû reconnaître la priorité du salaire viable pour ses employés.

C'est-à-dire qu'un grand nombre de millionnaires croient avoir rempli leur devoir social quand ils ont créé une institution philanthropique destinée à venir au secours de leurs employés non suffisamment payés. C'est dans ce courant établi chez nos voisins qu'il croit trouver un germe de révolution, parce que le travailleur en arrivera peut-être un jour où, pour vivre et faire vivre sa famille, il lui faudra être un client d'une fondation quelconque.

Il importe, dit-il, de nous mettre avec diligence à l'étude de l'Encyclique *Rerum Novarum* parce que la question du salaire viable ne sera pas réglée tant qu'elle ne l'aura pas été dans le sens de la justice. Le public, dans son rôle de consommateur, commence, ajoute-t-il, à comprendre qu'en la matière il a certaines responsabilités.

La question du salaire viable en est une qui fera encore couler beaucoup d'encre avant d'être vidée. Plus le nombre des "Fondations" augmente et plus ces institutions apportent de soulagement, plus son importance grandit.



LE VIEUX QUÉBEC: Batterie de l'Hôtel-Dieu, No 2.